

Décret n° 2008-678 du 9 juillet 2008 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements »

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date 01/01/2014

Juridiction / Nature DECRET

NOR / Numéro DEVL0764190D

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019146879>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, et le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sont chargés [...]

[...] Il a autorité sur les personnels du service et il a qualité d'ordonnateur secondaire. [...]

[...]d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, Vu[...]

RÉFÉRENCE

DECRET DEVL0764190D du 1 janvier 2014, « Décret n° 2008-678 du 9 juillet 2008 portant création d'un service à compétence nationale dénommé « service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements » ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000019146879> (consulté le 28 août 2026).